

Egalité

Laïcité

Solidarité

Citoyenneté



**PROJET PÉDAGOGIQUE
de l'Accueil de loisirs de
KERGOMARD / PREVERT
Mercredis et petites vacances
2024-2025**



Accueil de loisirs de
Kergomard—Prévert
2 rue Florent d'Illiers
06.46.08.09.61

Les PEP 28
3 rue Charles Brunes
28110 Lucé
02.37.88.14.14

SOMMAIRE

1/ La Fédération Générale des PEP

**2/ L'Association Départementale des PEP
D'Eure-et-Loir**

3/ La Structure

4/ L'équipe

5/ Notre journée type maternelles

6/ Notre journée type élémentaires

7/ Les rôles de chacun

7/ Les besoins des enfants

8 / Les activités et le planning

9/ Projet de fonctionnement

10/ Nos objectifs à Kergomard

11/ Nos objectifs à Prévert

12/ Évaluation

1

4

6

8

9

10

11

13

18

19

23

25

28

**Les
pep
28**

La solidarité en action



1 / La Fédération générale des PEP



LES PEP, PLUS DE 90 ANS D' ACTIONS ET D' INNOVATIONS SOCIALES !

L'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés, fréquentant ou ayant fréquentés l'école publique : c'est l'époque du fameux « sou des pupilles ». Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité.

Les sections qui la constituent se transforment rapidement en associations départementales autonomes, sous le régime de la loi de mai 1916 à titre d'œuvre de guerre autorisée à faire appel à la générosité publique, présidées par des inspecteurs d'académie, des recteurs ou des hommes politiques. Ces associations départementales se réunissent le 18 mai 1917 en une Fédération nationale, reconnue d'utilité publique le 16 août 1919, qui devient leur trait d'union. Dès 1926 les PEP étendent leur assistance à « tous les enfants et adolescents fréquentant ou ayant fréquentés les établissements d'enseignement public qui ont besoin d'assistance matérielle ou morale » et à « tous les enfants victimes de l'iniquité sociale ».

Les années 50 voient l'activité des PEP se développer dans des domaines plus proches de l'école, plus complémentaires de l'activité scolaire proprement dite, sous la forme de l'organisation de classes de découvertes ; l'aide à l'enfance en difficulté se trouvant au carrefour de l'école et de la politique menée en matière de santé, puis le développement de l'action en faveur de l'enfance handicapée. À partir de 1986, les PEP mettent en place des actions de soutien scolaire pour les enfants momentanément hors de l'école qui se structureront sous l'appellation SA-PAD (service d'assistance pédagogique aux enfants malades ou accidentés).

Aujourd'hui comme hier, devant les situations nouvelles engendrées par les évolutions du contexte économique et social, les PEP inventent de nouvelles actions, à la fois éducatives et sociales.

CE QUI NOUS ANIMENT :

Permettre l'accès à l'éducation, aux vacances, aux loisirs, à la culture et aux sports pour tous

Favoriser l'inclusion dans la société

Prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales

CE QUI NOUS PORTE :

L'inclusion, pour tous

La solidarité, entre tous

NOS PRINCIPES CLES :

Profondément attachées aux valeurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, nos ambitions s'articulent autour de quatre piliers :

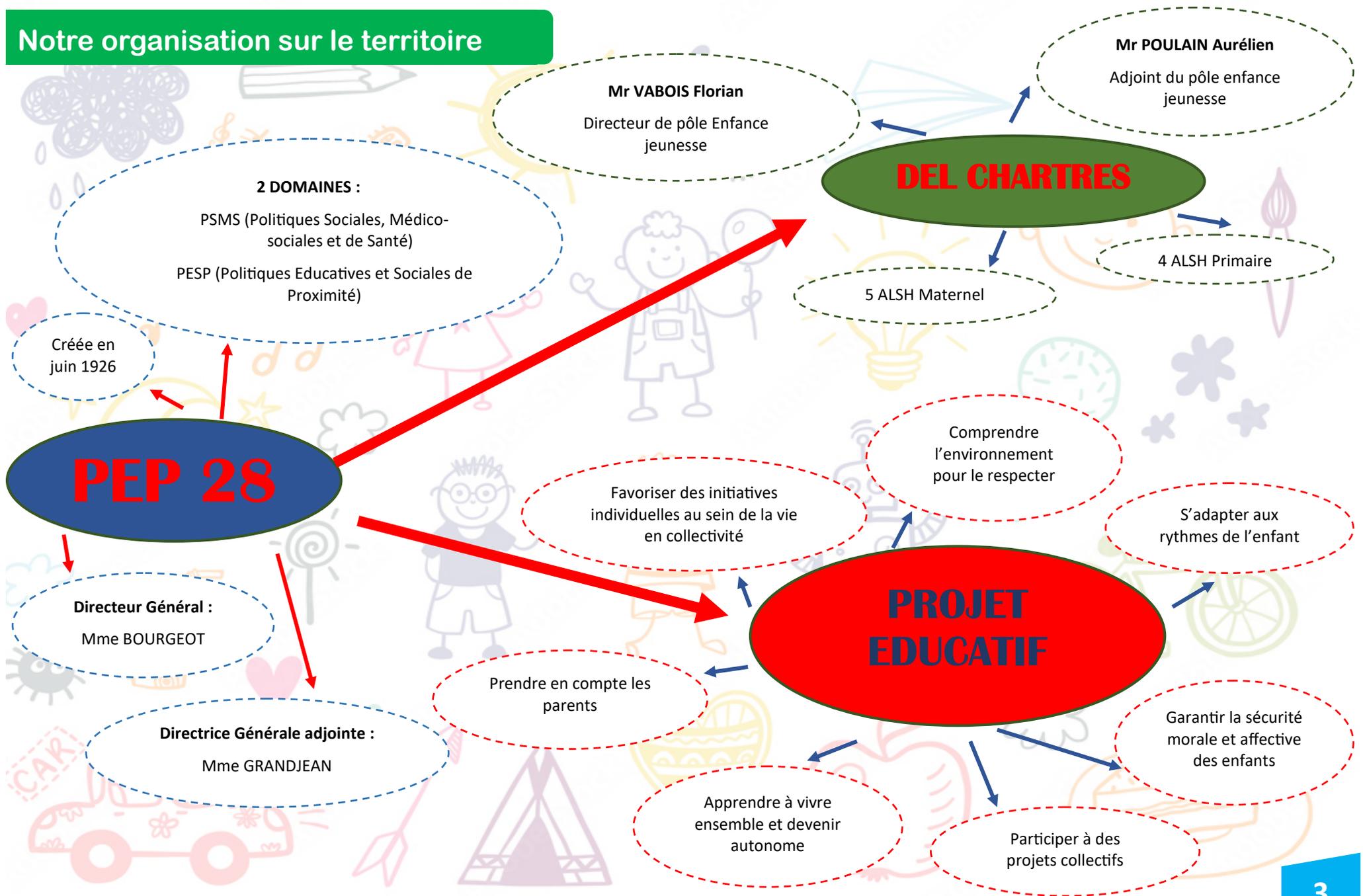
Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale

Œuvrer pour une école de la République véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive

Contribuer à renforcer les liens sociaux, pour une société plus solidaire

Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous, y compris dans notre vie associative

Notre organisation sur le territoire



2 / L'Association Départementale des PEP d'Eure-et-Loir

Notre association et son histoire:

Juin 1926 : Création de l'ADPEP 28. Les premières actions sont essentiellement des aides matérielles et des aides au départs en vacances

1947 : Le premier centre de vacances à Cadéac est acheté grâce à des fonds recueillis dans des écoles.

1965 : Ouverture du premier centre à caractère médico-social, l'IME de Mainvilliers, suivi en 1970 du CMPP de Chartres, en 1973 du CMPP de Dreux et en 1975 de l'IME A. Fauvet de Nogent-le-Rotrou. Cette orientation fait suite à la volonté des administrateurs de faire vivre les valeurs de la République et de permettre à tous les enfants quelles que soient leurs origines ou difficultés de bénéficier d'une prise en charge éducative, pédagogique et thérapeutique.

1974 : La ville de Chartres donne la gestion de son centre de loisirs de Sours à l'Association. Depuis cette date, c'est l'ensemble des centres de loisirs de la collectivité qui lui sont confiés.

1990-2000 : C'est durant cette décennie que la prise en charge en milieu fermé marque le pas et que d'autres modalités sont envisagées à travers la création d'un SESSAD DI en 1997/1998 puis d'un SESSAD TCC en 2000, structures qui visent l'accompagnement et le soutien à l'enfant ou à l'adolescent en coordination étroite avec ses besoins. 1994, quant à elle, marque la délégation de gestion du centre de vacances la « villa Eole » en Normandie, propriété de la ville de Mainvilliers.

2001 : Ouverture du SAPAD, qui participe à cette volonté d'accompagner les jeunes en difficulté, qui est ici liée au cursus scolaire.

2004 : Création de l'ESAT « hors les murs » qui accueille des adultes en insertion professionnelle mis à disposition dans les collèges ou dans des entreprises du département tout en bénéficiant d'activités de soutien et de formations

2007 : L'ITEP ouvre à Senonches et sera suivi par celui de Morancez en 2013. Le dispositif, intégrant le SESSAD TCC, a pour objectif de proposer à des enfants ayant des difficultés à vivre avec les autres dans un environnement sécurisé sans rupture avec son milieu scolaire et familial. En 2009, le groupe d'entraide mutuelle de Nogent-le-Rotrou, GEM, est repris et a pour but de rompre l'isolement de personnes fragiles.

2009 : Première structure Petite Enfance créée et gérée par les PEP. A ce jour, 9 structures Petite Enfance sont pilotées par les PEP 28. Reprise des 2 centres sociaux de Lucé qui accueillent un public venant d'horizons multiples et qui construisent des projets visant l'insertion et l'émancipation sociale.

2010 : Création d'un Point Info Famille (PIF), lieu ressource sur la parentalité et qui répond aux besoins des personnes accueillies en centre social.

2016 : Ouverture de l'Espace Ressources Handicap qui permet de travailler une philosophie commune au sein de l'Association quant à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs.

2017 : Parallèlement et progressivement- les IME et SESSAD DI se transforment en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME), dispositif qui vise à accompagner les enfants dans le cadre du suivi de l'inclusion en travaillent avec les enseignants au plus près des projets individuels. 2017 a aussi été marqué par le transfert de gestion de l'Institut André Beulé qui accueille des enfants sourds ainsi que le Centre du Langage et des Apprentissages (CDLA), rattaché au CMPP de Chartres. Sur 2017, on répertorie 87 accueils de loisirs et sites 3-17 ans gérés sur le département ainsi que des séjours vacances, le périscolaire et les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) qui sont pris en charge par des professionnels des PEP 28.

Le territoire chartrain

En Eure et Loir à 96 km
au Sud-Ouest de Paris



40 000 habitants

Chartres a la plus grande
cathédrale d'Europe

« Capitale de la Beauce »

CHARTRES

Les grands objectifs éducatifs de la ville de Chartres :

- Assurer à chaque enfant et dans chaque activité un cadre confortable et d'une parfaite sécurité, morale et sanitaire
- Favoriser l'épanouissement de sa personnalité, développer sa socialisation et l'acquisition progressive de son autonomie
- Prendre l'environnement global de la journée de l'enfant et ses rythmes de vie et maintenir un dialogue permanent avec les familles

Région Centre Val de Loire



CHARTRES

3 / La structure : Kergomard / Prévert

Le public :

ALSH Kergomard : 3-6 ans
ALSH Prévert : 6-11 ans

L'adresse :

2 rue Florent d'Illiers
28000 CHARTRES

Horaires :

7h30-18h30

Inscriptions :

- En matinée sans repas
- En journée avec repas
- En après-midi sans repas

**KERGOMARD
PREVERT**

Nous sommes dans les locaux
de l'école

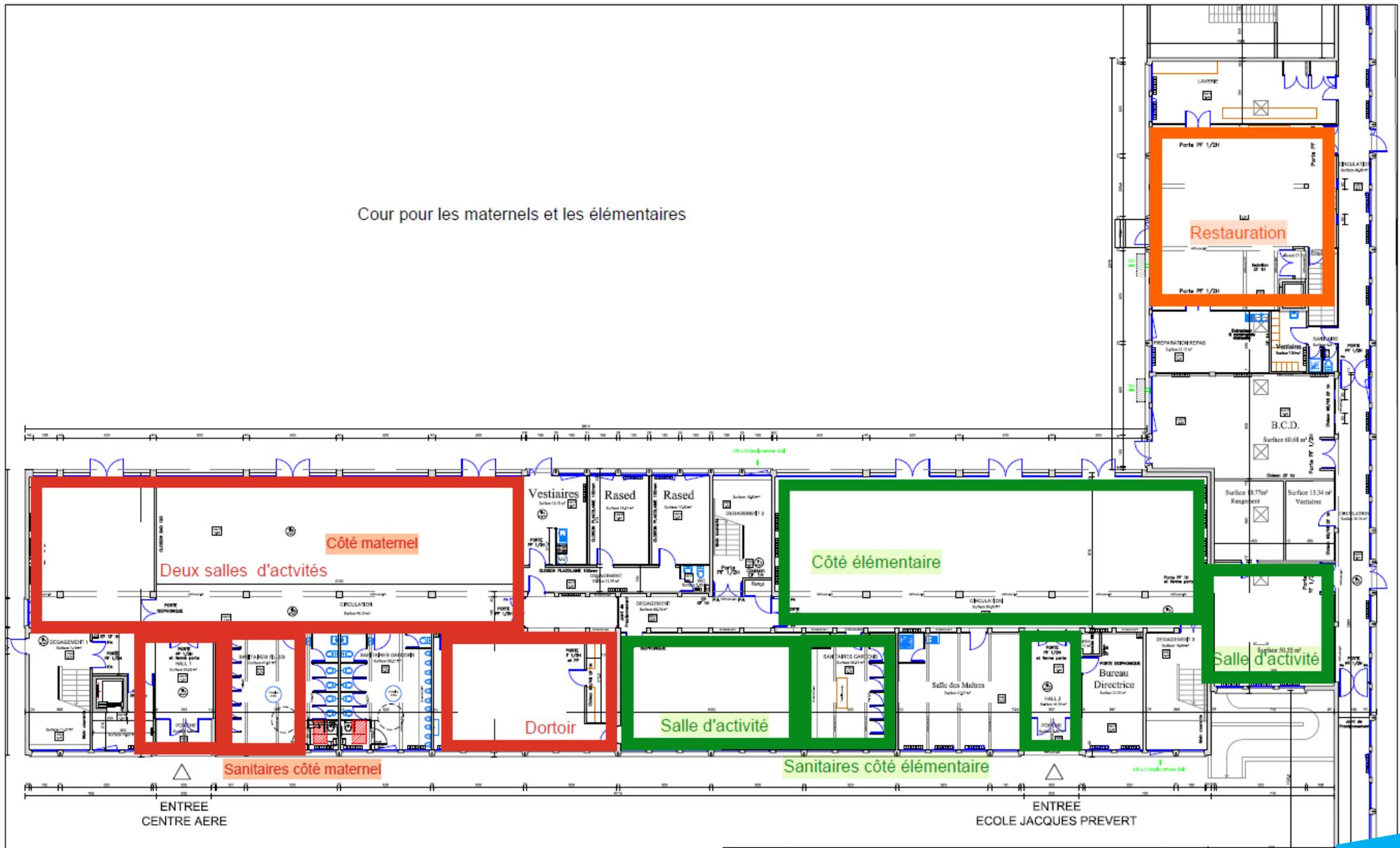
Contacts :

06.46.08.09.61
alsh.chartres.kergomard@pep28.
asso.fr

Capacité :

56 enfants de moins de 6 ans
72 enfants de plus de 6 ans

Plan du lieu



4 / L'équipe

Adeline CHAUVEAU

Directrice diplômée du BPJEPS LTP

KERBICHE Ourida

Fonction: Service de restauration

COUTURIER Martine

Fonction: Entretien des locaux

Personnels de la ville de Chartres

Formation HACCP

Fonction: Service de restauration et
entretien des locaux

DECOURDEMANCHE

Marion
Animateur

BAFA

DOGAN Devrim

Animateur

BAFA

VAUGLIN Youri

Animateur

BAFA

BONSERGENT

Audrey
Animatrice

BPJEPS APT

VULLIRZ Naya

Animatrice

Stagiaire Mention
complémentaire

CHAUVET

Kimberley

Animatrice

BAC SPVL

CLOUZIER

Elodie

Animatrice

BAFA

KADDOURI

Sahira

Animatrice

BAFA

SIBY Issiaka

Animateur

BAFA

GALLOU Clément

Animateur

MEEF 2

SERREAU Léonie

Animatrice

BAFA

BENAZOUZ

Rayan

Animateur

Apprenti CAP
Petite enfance

MAROQUIN

Anne-Laure

Animateur

BAFA

KERFA Zohra

Animatrice

BAFA

SALL Fatimata

Animatrice

CAP petite
enfance



5 / Notre journée type maternelles

7h30 : Ouverture du centre

7h30 à 9h : Accueil des enfants et des familles

9h à 9h10 : Rangement des jeux du temps d'accueil et fermeture du portail

9h10-9h45 Appel, présentation du planning de la matinée et répartition des enfants dans les activités + un jeu starter

9h45 à 10h45 : Temps d'activités (**compris avec son rangement**)

10h45-11h30 : Temps libre + préparation pour aller en service de restauration

11h30-12h30 : Service de restauration

Un animateur reste avec les enfants partant à 12h, il mangera à la suite des départs.

12h-12h15 : Départ des enfants ne venant que le matin, présence d'un animateur pour accueillir les parents

12h30-12h45 : Préparation pour aller au temps calme ou à la sieste

12h45-14h30 : Temps calme pour les plus grands

12h45-15h : Sieste pour les plus petits

13h30 – 14h00 : Accueil des enfants de l'après-midi

14h30-15h30 : Levés des plus grands + activité

15h-15h30: Levés des plus petits + petite activité

15h30 à 16h15: Temps libre + préparation pour aller au goûter

16h15 à 16h45 : Goûter (extérieur ou intérieur), durant ce temps nous discutons avec les enfants qui le veulent de leur journée, de leur ressenti

17h00 : Ouverture aux familles / Temps d'accueil

18h00 à 18h30 : Garderie

18h30 : Fermeture de l'accueil

TOUT AU LONG DE LA JOURNEE NOUS SOMMES A L'ECOUTE DES BESOINS DES ENFANTS. LE RYTHME DE LA JOURNEE PEUT DONC ETRE MODIFIE



7 / Notre journée type élémentaires

7h30 : Ouverture du centre

7h30 à 9h : Accueil des enfants et des familles

9h à 9h10 : Rangement des jeux du temps d'accueil et fermeture du portail

9h10-9h30: Appel, présentation du planning de la matinée et répartition des enfants dans les activités + un jeu starter

9h30 à 11h30 : Temps d'activités (**compris avec son rangement**)

11h30-12h30 : Jeux , activité retour au calme animé par un animateur

12h-12h15 : Départ des enfants ne venant que le matin, présence d'un animateur pour accueillir les parents

12h30 : Service de restauration

13h30-14h : Temps calme : jeux de société, lecture, dessin, petites activités manuelles, petits jeux type Sudoku seront proposés

Accueil des enfants de l'après-midi

14h05 à 14h30 : Appel + présentation du planning de l'après midi + jeu starter

14h30 à 16h00 : Temps d'activités (**compris avec son rangement**)

16h-16h20 : Jeux retour au calme animé par un animateur

16h15 à 16h45 : Goûter (extérieur ou intérieur), durant ce temps nous discutons avec les enfants qui le veulent de leur journée, de leur ressenti

17h00 : Ouverture aux familles / Temps d'accueil

18h00 à 18h30 : Garderie

18h30 : Fermeture de l'accueil

TOUT AU LONG DE LA JOURNEE NOUS SOMMES A L'ECOUTE DES BESOINS DES ENFANTS. LE RYTHME DE LA JOURNEE PEUT DONC ETRE MODIFIE



6 / Les rôles de chacun

Le rôle de l'animateur

L'animateur se doit d'être bienveillant et poli auprès des enfants, des familles comme avec ses collègues

Dans toutes les activités, l'animateur-trice peut être amené à adopter plusieurs postures de travail.

Il en existe 4 :

Laisser faire : l'adulte est là en observation et permet aux enfants de faire l'activité en autonomie. Il n'intervient que si besoin

Donner à faire : l'adulte est là afin de préparer en amont et pendant l'activité le matériel nécessaire à l'activité

Faire faire : l'adulte est là pour diriger l'animation. Il explique et s'assure que les enfants suivent l'animation

Faire avec : l'adulte est là pour faire avec l'enfant. Il joue avec ou ils font ensemble l'animation

Pour ses animations, l'animateur doit :

Rédiger le projet d'animation de son activité en référence au projet pédagogique de l'accueil

Gérer le matériel, les locaux et tout moyen mis à disposition pour son activité

Prévoir le temps de rangement dans son temps d'activité, les enfants peuvent y participer

Organiser son activité dans le temps et dans l'espace selon les réglementations en vigueur

Participer aux activités de l'accueil

Etablir des partenariats afin d'enrichir ses projets

Garantir la sécurité de l'enfant

Pour le temps du repas, l'animateur doit :

Surveiller l'alimentation des enfants

Surveiller l'hygiène des enfants

Gérer la table

Entretenir un lien avec les enfants

Aider le personnel de cantine mais ne pas faire à leur place de façon à manger sereinement avec les enfants

Avoir une vigilance pour que les enfants ne gaspillent pas

Au goûter, nous récupérons les gourdes de compote pour les mettre dans la poubelle recyclage

Pour la vie quotidienne, l'animateur doit :

Respecter les horaires

Transmettre les informations selon les nécessités au directeur

Assurer son action dans le respect des obligations légales

Garantir avec le directeur de la structure la sécurité morale, physique et affective des enfants fréquentant l'accueil de loisirs

Etre le garant du fonctionnement interne des groupes (temps d'appel, temps du goûter, déroulement de la journée)

Soutenir ses collègues

Ne pas faire de différences entre les enfants

L'ANIMATEUR SE DOIT D'ETRE ACTIF TOUT AU LONG DE LA JOURNEE ET FORCE DE PROPOSITIONS



Le rôle du directeur ou de la directrice

- ⇒ Responsable de la **qualité** et de la **sécurité** de l'accueil et du public
- ⇒ **Fonction Pédagogiques:** gestion et recrutement des équipes, formation et évaluation, respect des besoins du public, partenariats, CAF.
- ⇒ **Communication:** Partenaires, équipes, enfants/ jeunes, familles.
- ⇒ **Fonctions de gestion:** Réunions, budget, sorties, bus, cantine, équipe...etc
- ⇒ Elaboration du **projet pédagogique** et des **bilans**
- ⇒ Représentant de l'**association** et de **ses valeurs**
- ⇒ **Participe** à l'animation des activités
- ⇒ **Gère** les plannings et les activités avec les animateurs
- ⇒ **Assure** le respect et le suivi du matériel et des locaux



Le personnel de restauration

- ⇒ Vérifie les quantités livrés par la RCCM
- ⇒ Sert les plats sur les tables des enfants à l'aide de l'équipe d'animation
- ⇒ Favorise l'autonomie de l'enfant au même titre que les autres membres de l'équipe
- ⇒ Prépare les couverts dans le réfectoire selon le nombre d'enfants transmis par la direction
- ⇒ Réchauffe les plats
- ⇒ Prépare les entrées, le fromage et le dessert
- ⇒ Nettoie les couverts, la cuisine et le réfectoire après le passage des enfants.

Le rôle du renfort MDA

- ⇒ **Est** présent sur la structure au même titre que les autres animateurs
- ⇒ Est désigné comme référent d'un enfant accueillis en situation d'handicap afin d'être le lien entre la structure et la famille
- ⇒ Est une source d'information pour l'équipe d'animation car il est informé personnellement des particularités de l'enfant dont il est le référent



Le rôle de l'assistant ou l'assistante sanitaire

- ⇒ Animateur BAFA titulaire du **PSC1** ou d'un diplôme équivalent
- ⇒ Gestion et mise à jour des **fiches sanitaires** et **projet d'accueil individualisé (PAI)**
- ⇒ **Inform**er la direction et l'équipe d'animation des différentes **pathologies importante** chez les enfants.
- ⇒ Mise à jour de la **pharmacie de l'accueil** et des **trousses de secours**
- ⇒ **Informe** les familles à la fin de la journée, des éventuelles blessures ou problème d'ordre sanitaire.
- ⇒ Maintenir une bonne hygiène dans l'infirmierie pour **garantir le meilleur accueil** possible pour chaque enfant.
- ⇒ Prend contact avec un **médecin**, les **pompiers** ou le **Samu**, en cas de signe de maladie, blessures, accident.
- ⇒ **Vérifier** les carnets d'infirmierie

7 / Les besoins des enfants

Durant les prochaines pages vous pourrez découvrir les besoins des enfants de 3 à 6 ans, de 6 à 8 ans, de 8 à 10 ans et de 10 à 12 ans pris sur le site « [jesuisunanimateur](#) ».

Grâce aux connaissances de certains chercheurs, nos observations, l'équipe de Kergomard/Prévert pense et mets en œuvre certaines choses pour l'enfant :

- l'accueil de loisirs doit être un lieu de sociabilisation pour l'enfant
- l'accueil est un lieu sécuritaire que ce soit morale, affective et sanitaire
- l'enfant doit se sentir dans un cadre confortable, qu'il se sente bien
- l'accueil favorise l'épanouissement de l'enfant
- l'accueil favorise la continuité de certaines acquisitions
- nous sommes à l'écoute des besoins de l'enfant
- nous programmons notre journée en fonction de l'enfant
- chaque activité est pensée pour que l'enfant puisse se faire plaisir, y apprendre des choses, et s'y sente bien
- nous voulons que les enfants rentrent chez eux et qu'ils soient contents de leur journée

ENFANTS DE 3 À 6 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

Identification aux parents du même sexe

**Prise de conscience de son corps
et de sa personne**

**Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation**

Curiosité du sexe opposé

Instabilité et variation des intérêts



ACTIVITÉS POSSIBLES

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

**Activités manuelles autour de la
sensorialité** (pâte à sel, pâte à modeler, peinture
avec les doigts, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis,
courses, etc.)

Ateliers cuisine

Jeux d'imitation
(jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse,
au pompier, au docteur, au policier, etc.)

ENFANTS DE 6 À 8 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

Identification aux parents du même sexe

**Prise de conscience de son corps
et de sa personne**

**Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation**

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, d'échange)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature

ENFANTS DE 8 À 10 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

Les parents ne sont plus la seule référence
(les copains, le maître, l'animateur)

**Apparition d'un besoin de compétition, de
se mesurer à l'autre**

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)

**Besoin de s'exprimer par des réalisations
achevées : l'objet**



ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon,
jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

ENFANTS DE 10 À 12 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

**Besoin de se situer comme « grands », on
ne joue plus avec les « petits »
et on rejette les jeux de « petits »**

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

**La séparation des sexes devient opposition
dans certaines occasions**

Formation des bandes

Maturation
(généralement plus rapide pour les filles)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature
(cueillette, création d'un herbier, etc.)

Balades à la journée et camping

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

8 / Les activités et le planning

Les activités

Les activités sont réfléchies et préparées lors des réunions de préparation qui sont mises en place une fois par semaine. Nos activités sont établies en fonction des objectifs pédagogiques, du thème choisi avec les enfants ainsi que leurs envies. Nous recherchons nos activités pour qu'elles soient variées, qu'elles plaisent aux enfants. Notre but est que l'enfant s'amuse, découvre, s'épanouisse, nos activités doivent être ludique !

Nous les préparons grâce à une fiche d'activité type que nous remplissons. Cela nous permet d'écrire nos objectifs, le déroulé de l'activité, le matériel. Cette fiche peut aussi servir à nos collègues en cas d'absence.

Pour amener du sens à nos activités, et une continuité nous créons des projets d'animations.

Elles sont réfléchies, créées et mises en place tout en pensant et en mettant un cadre sécuritaire.

Le planning

Le planning est créé en réunion d'équipe. Nous le programmons un mois avant la période pour tous les mercredis entre les deux prochaines vacances scolaires Il est affiché à l'entrée de l'accueil et il est mis en ligne sur le site des PEP28.

Ce planning doit être varié, nous avons des sorties, des activités manuelles, des jeux, des activités culturelles, des activités cuisine, des activités scientifiques. Les enfants ont le choix entre deux ou trois activités par demi-journées mais nous faisons également des journées ou demi-journées « Grand jeu », ou une sortie, des activités tous ensemble.

9 / Projet de fonctionnement

SIESTE / TEMPS CALME

Durant l'année nous allons travailler sur l'organisation du temps calme pour les plus moyennes et grandes sections.

Pour la sieste, les enfants vont aux toilettes avant d'aller au dortoir. Les enfants ont un lit avec un drap housse et une couverture fournis par le centre. Ils ont chacun leur photo sur leur lit. Deux animateurs sont avec les enfants durant la sieste. Ils dorment environ 2h/2h30. Nous faisons un levé échelonné pour être au plus proche du rythme de l'enfant.



REGLES DE VIE

A chaque début de période, les règles de vie sont instaurées avec les enfants afin de leur rappeler les consignes, les droits mais aussi les interdictions au sein de l'accueil de loisirs.

LES TEMPS DES REPAS

Midi

Donner le feu vert pour commencer à manger par un « BON APPETIT ».

Nous ne forçons pas les enfants à manger, ils doivent choisir entre deux entrées, deux plats, deux laitages et deux desserts. Nous demandons aux enfants de faire la démarche de goûter. L'animateur de la table sert les enfants qui sont à sa table et ils mangent ce qui leur est servi. Aucun enfant ne quitte la table si la table n'est pas propre.

Avant de passer à table les enfants passent aux toilettes, si les enfants demandent à aller aux toilettes pendant le repas nous les autorisons en rappelant qu'il faut prendre ses précautions avant le repas.

Pour le débarrassage des tables, les enfants rassemblent leurs assiettes, couverts, verres et déchets au bout de la table.



Goûter

Le goûter se prend en commun à la fin de l'après-midi, une fois toutes les activités terminées. Comme à midi, les enfants se lavent les mains avant et après. Parfois, le goûter est « fait maison » en plus de celui de la RCCM. Un goûter témoin est constitué.

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION D'HANDICAP

Au sein de l'accueil de loisirs, nous accueillons des enfants en situation d'handicap.

Cet accueil se développe au fur et à mesure des années grâce à une organisation mise en place avec l'Espace Ressources Handicap et les familles.

L'accueil est donc désormais travaillé en amont de l'arrivée des enfants sur la structure avec des rencontres, la mise en place d'un PPAJE et de visites de la structure.

L'accompagnement peut être aussi facilité avec la mise en place d'un renfort d'équipe qui peut accompagner l'enfant et donc l'aider dans son inclusion sur le groupe et dans la structure.

RELATIONS AVEC LES FAMILLES ET LES ENFANTS

Développer les relations avec les familles au sein de l'accueil de loisirs est une priorité.

Nous avons la chance d'avoir une relation privilégiée avec les familles et les enfants. Nous connaissons les familles car une majorité viennent toute l'année ce qui permet une relation de confiance. Ayant une équipe fixe, les familles et les enfants nous connaissent tous.

Nous avons le temps d'échanger avec les familles, de prendre le temps de discuter de la journée de leur enfant ou autre.

Nous prenons beaucoup de temps pour avoir les ressentis des enfants que ça soit en groupe ou en individuel.

TRANSPORTS



Les transports pour des sorties sont exclusivement assurés par TEL. Nous devons les réserver un mois avant la période .

Les règles de sécurité sont répétées à chaque sortie.

CF Annexe

INTERVENANTS EXTERIEURS

Nous faisons régulièrement appel à des prestataires venant sur l'accueil et à des services extérieurs lors des sorties pédagogiques

Nous devons les inscrire sur TAM pour une vérification de l'identité de l'intervenant.

LES SORTIES

Les sorties doivent être préparées au préalable.

Pour une sortie il faut : la trousse à pharmacie, les PAI, les pique-nique si besoin, la liste des présents, le listing des enfants avec leurs informations et les coordonnées des familles

Selon la sortie prévoir le bon encadrement et le matériel si besoin.

HYGIENE ALIMENTAIRE

L'ensemble des repas est fourni par la RCCM. L'équilibre alimentaire et le choix des menus leur reviennent. Les repas sont acheminés en camion frigorifique et réchauffés par le personnel de restauration de l'association.

Lorsque des activités « cuisine » (exemple conception du goûter) sont réalisées, nous respectons les normes d'hygiène données par les instructions de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP).

L'animateur en charge de l'activité répertorie les produits utilisés dans un cahier et garde au frais pendant 5 jours un échantillon (100g) de la confection du jour.

LA SECURITE

La sécurité est un maître mot dans notre métier !

Nous avons installé une sonnette au portail de l'école pour que le portail puisse rester fermé à clefs.

Nous vérifions l'identité des personnes venant chercher les enfants.

Lors des sorties à pieds, il y a un animateur devant le groupe, un animateur derrière le groupe et un au milieu. Deux animateurs se mettent sur la route pour les passages piétons..

Nous rediscutons quotidiennement avec les enfants des règles de sécurité que cela soit en sortie, dans l'enceinte de l'accueil, avant toutes activités

DES GESTES ECO-CITOYENS

Toute l'équipe a à cœur de donner des outils aux enfants pour faire attention à notre planète, pour cela nous leur demandons :

- de fermer les fenêtres et les portes quand il y a du chauffage
- D'éteindre les lumières quand ils sortent d'une pièce ou quand il fait assez clair et que la lumière est inutile
- De ne pas gaspiller lors des repas.
- De prendre qu'un papier pour s'essuyer les mains
- De se laver efficacement les mains sans que cela dure trop longtemps

EXERCICE D'EVACUATION INCENDIE

Au sein de l'accueil de loisirs, des exercices d'évacuation (sur les mercredis et sur les vacances) incendie sont réalisés avec les enfants. Cet exercice est expliqué en réunion cependant le jour de réalisation reste inconnu de l'équipe d'animation. Une fois l'exercice effectué un retour explicatif est fait avec les enfants pour leur faire comprendre le sens des priorités et l'attitude à adopter lorsque l'alarme incendie retentit

LES EFFETS PERSONNELS

Nous acceptons les effets personnels des enfants mais par contre nous ne sommes pas responsable en cas de perte ou de vol.

Les adultes peuvent mettre leurs effets personnels dans le placard en haut où les enfants n'ont pas accès.

LES PAUSES

L'animateur prend son temps de pause quand il le souhaite mais durant les temps hors d'activités.

Il a le droit à 20 minutes par jour.

LE TABAC / VAPOTEUSE / ALCOOL



Fumer , boire de l'alcool est interdit sur la structure pour toutes les personnes que cela soit en présence ou non des enfants.

Les animateurs peuvent fumer sur des temps de pause mais pas sur les temps d'activités ni sur les temps du repas. Ces temps doivent être discutés en équipe, il faut prévenir ses collègues quand une personne part en pause.

LE TELEPHONE



De manière général, l'utilisation des téléphones pour l'équipe d'animation se doit d'être limité : mettre de la musique, regarder l'heure.

L'utilisation personnelle du téléphone se fait sur les temps de pause.

10 / Nos objectifs à Kergomard

L'équipe pédagogique s'est réunie lors de la deuxième réunion d'équipe pour travailler sur nos objectifs de l'année. Le but est de nous aiguiller pour nos plannings des mercredis :

Tout d'abord nous nous sommes concentrés sur le diagnostic :

- les enfants fréquentant la structure font partis des zones prioritaires de Chartres
- pour certains, les enfants ne voient que cet établissement (école, périscolaire, ALSH)
- La structure se trouve dans le quartier de la Madeleine, nous sommes entourés que de bâtiments

De ce diagnostic, nous en avons sorti une problématique :

Comment faire pour que les enfants puissent découvrir un autre environnement où ils peuvent accueillir des animaux ?

Puis nos objectifs généraux :

Objectif Général :

Découvrir les modes de vies, les rôles des animaux dans les fermes de notre région



Nos objectifs opérationnels

Objectif opérationnel 1 :

L'enfant est capable de connaître plusieurs fermes en Eure-et-Loir

Critères d'évaluation :

Est-ce que 80% des enfants connaissent 2 fermes d'Eure-et-Loir ?

Objectif opérationnel 3 :

L'enfant est capable de reconnaître différents animaux de la ferme

Critères d'évaluation :

Est-ce que 80% des enfants connaissent 10 animaux que l'on peut trouver à la ferme ?

Objectif opérationnel 2 :

L'enfant est capable de connaître l'alimentation de certains animaux

Critères d'évaluation :

Est-ce que 70% des enfants connaissent l'alimentation de 5 animaux ?

Objectif opérationnel 4 :

L'enfant est capable de connaître l'origine de certains aliments

Critères d'évaluation :

Est-ce que 70% des enfants connaissent d'où viennent les aliments type que l'on met dans un gâteau ?

OBJECTIF GENERAL :

Découvrir les modes de vies, les rôles des animaux dans les fermes de notre région

11 / Nos objectifs à Prévert

L'équipe pédagogique s'est réunie lors de la deuxième réunion d'équipe pour travailler sur nos objectifs de l'année. Le but est de nous aiguiller pour nos plannings des mercredis :

Tout d'abord nous nous sommes concentrés sur le diagnostic :

- les enfants fréquentant la structure font partis des zones prioritaires de Chartres
- pour certains, les enfants ne voient que cet établissement (école, périscolaire, ALSH)
- diversité et mixité culturelles et sociales
- enfants âgés de 6 à 11 ans

De ce diagnostic, nous en avons sorti une problématique :

Comment l'enfant peut-il découvrir et partager ses savoirs tout en étant serein dans la structure ?

Puis nos objectifs généraux :

Objectif Général n°1:
Favoriser l'estime, la confiance en soi et le bien être

Objectif Général n°2:
Favoriser la découverte des 10 arts



Nos objectifs opérationnels

Objectif opérationnel 1 :

L'enfant est capable de partager ses idées d'activités

Critères d'évaluation :

Est-ce que 60% des idées des enfants ont pu être prise en compte durant l'année ?

Objectif opérationnel 2 :

L'enfant est capable de se confier aux animateurs sur le ressenti de sa journée

Critères d'évaluation :

Est-ce que durant les temps de paroles en fin de journée, 70% des enfants parlent de leur ressenti de la journée ?

Objectif opérationnel 3 :

L'enfant est capable de discuter de sujets importants pour lui avec l'équipe

Critères d'évaluation :

Est-ce que 60% des enfants discutent avec les animateurs de sujets personnels ?

Objectif opérationnel 4 :

L'enfant est capable de partager ses connaissances et savoirs avec les enfants de la structure

Critères d'évaluation :

Est-ce que 95% des enfants discutent avec les autres enfants durant la journée ?

1er OBJECTIF GENERAL :

Favoriser l'estime, la confiance en soi et le bien être

Nos objectifs opérationnels

Objectif opérationnel 1 :

L'enfant est capable de participer à un projet autour de la photo

Critères d'évaluation :

Est-ce 80% des enfants sont restés du début jusqu'à la fin du projet ?

Objectif opérationnel 3 :

L'enfant est capable de connaître différents arts manuels

Critères d'évaluation :

Est-ce que les enfants ont découvert 5 arts manuels différents durant l'année ?

Objectif opérationnel 2 :

L'enfant est capable de créer une bande dessinée

Critères d'évaluation :

Est-ce qu'à la fin de l'année une BD a été réalisée au sein de la structure ?

Objectif opérationnel 4 :

L'enfant est capable de participer à des pièces de théâtre ou à un projet cinématographique

Critères d'évaluation :

Est-ce que tous les enfants ont pu voir une pièce de théâtre ?

2ème OBJECTIF GENERAL :

Favoriser la découverte des 10 arts

12/ Évaluation

Pour évaluer nos objectifs, nous faisons durant l'année plusieurs réunions de bilans. Ces réunions sont sous différentes formes et différents thèmes.

Nous nous questionnons perpétuellement sur notre façon d'agir auprès des enfants. Dès qu'un membre de l'équipe se questionne, ou a besoin de dire son ressenti, nous prenons du temps en réunion pour en discuter.

Nous évaluons nos objectifs quotidiennement avec les enfants car c'est aussi l'un de notre objectif c'est de connaître leurs humeurs, leurs ressentis sur les activités, sur la vie à Kergomard et Prévert sous forme de discussions, de jeux, de boîte à ressentis, ... Suite aux ressentis des enfants nous en discutons en équipe et essayons toujours de nous remettre en question, de dire quand ça va ou non.

Pour les familles, nous mettons en place une boîte où ils peuvent nous exprimer leurs ressentis. Grâce à cela nous pourrions connaître leurs pensées. Et toujours nous primons sur la communication et le dialogue avec les parents.

